

PAYS HÔTE



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12/07/2024

### Inauguration des parkings à vélo à la gare de Paris Saint-Lazare

La région francilienne, accueillera plus de 80 % des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dans ce contexte les mobilités douces apparaissent comme étant une priorité. Moyen de transport écologique et économique, le vélo est en plus bénéfique pour la santé. Il constitue une alternative crédible et pratique à la voiture pour les franciliens du quotidien.

C'est dans ce cadre que Christophe Noël du Payrat, préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Île-de-France, a inauguré avec Delphine Bürkli, maire du 9<sup>e</sup> arrondissement et administratrice d'Île-de-France Mobilités et Eliane Barbosa, directrice exécutive des gares régionales et parisiennes chez SNCF Gares & Connexions, les parkings à vélo de la gare de Paris Saint-Lazare.

Les cyclistes vont désormais pouvoir bénéficier d'infrastructures supplémentaires dont 358 places, à partir du 22 juillet, dans un Parking Vélos fermé et sécurisé, incluant :

- 240 places en double racks pour des vélos à taille classiques,
- 112 places sur arceaux simple niveau,
- 6 places pour vélos cargos.

Les usagers auront aussi accès à :

- 1 station de gonflage et un totem avec kit de réparation,
- 92 places, en accès libre, sous abri sur le parvis Cours du Havre,
- 30 places distribuées sous la marquise de la gare le long de la rue intérieure.

L'État et SNCF Gares & Connexions ont ainsi signé en juillet 2022 dans le cadre des crédits du plan de relance une convention de financement visant à créer plus de 2500 places sécurisées sur l'ensemble des 7 grandes gares parisiennes d'ici fin 2024. Pour cette opération, le montant s'élève à 1 358 650 € HT. L'Etat a financé ce projet à hauteur de 61,8% et Île-De-France Mobilité à hauteur 38,2%.

## **Le plan vélo un héritage pour les franciliens**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront les plus écologiques de l'histoire puisque près de 95% des infrastructures sont temporaires ou déjà existantes. Outre, les transports en communs, les modes de mobilité douce comme le vélo sont privilégiés pour accéder aux sites de compétition. Un réseau de 400 km de pistes cyclables olympiques permettra de rejoindre à vélo tous les sites de compétitions sauf celui de Villepinte. Les spectateurs des Jeux n'auront pas besoin d'utiliser leur véhicule.

Sur les 27 000 places de stationnement créées pour desservir tous les sites d'épreuves, 12 000 d'entre elles resteront en héritage de façon pérenne, dont plus de 3 000 nouvelles places aux abords des grandes gares parisiennes. De plus, en complément du réseau actuel, 120 kilomètres de pistes cyclables créées pour les JOP seront également maintenus pour porter le total à près de 3 400 kilomètres de pistes cyclables en Île-de-France.

### **Contacts presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

### **Île-de-France Mobilités**

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) / [01 82 53 80 90](tel:0182538090) / [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Alexandre Bergalasse : [alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr](mailto:alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr) / [01 82 53 81 20](tel:0182538120)  
[06.99.76.07.26](tel:0699760726)

Paul Parikhah : [paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr](mailto:paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr) / [01 87 05 21 09](tel:0187052109) / [07 60 10 93 88](tel:0760109388)

### **SNCF Gares & Connexions :**

Frank Panek : [frank.panek@sncf.fr](mailto:frank.panek@sncf.fr) / [06 17 99 76 65](tel:0617997665)

Margot Michelin : [margot.michelin@sncf.fr](mailto:margot.michelin@sncf.fr) / [06 10 07 03 59](tel:0610070359)